



C'était déjà le début de l'automne ..... Le 30 septembre.....

Poème d'Anna de Noailles  
(1876-1933)  
L'offrande à la nature

**Sommaire :**

- Poème
- Conseil municipal du 27/11/07
- Assainissement
- Cérémonie du 11 nov
- Nouvelle génération
- Brocante
- La fête communale et son feu d'artifice
- Port aux perches
- Repas du CCAS
- Fêtes de Noël
- Lire en Orxois.

Nature au cœur profond sur qui les cieus reposent,  
Nul n'aura comme moi si chaudement aimé  
La lumière des jours et la douceur des choses,  
L'eau luisante et la terre où la vie a germé.

La forêt, les étangs et les plaines fécondes  
Ont plus touché mes yeux que les regards humains,  
Je me suis appuyée à la beauté du monde  
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains.

J'ai porté vos soleils ainsi qu'une couronne  
Sur mon front plein d'orgueil et de simplicité,  
Mes jeux ont égalé les travaux de l'automne  
Et j'ai pleuré d'amour aux bras de vos étés.

Je vous tiens toute vive entre mes bras, Nature.  
Ah! Faut-il que mes yeux s'emplissent d'ombre un jour,  
Et que j'aïlle au pays sans vent et sans verdure  
Que ne visitent pas la lumière et l'amour ....

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆  
☆ **Bienvenue à nos nouveaux Boulangers** ☆  
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

N'hésitez pas à vous connecter sur un site Internet pour avoir des informations sur **l'assainissement** et apprécier par vous-même la complexité du problème. Par exemple : [www.eauxglacees.com](http://www.eauxglacees.com)

Responsable de la rédaction : Jacques AMET ..... Journal tiré à 200 exemplaires  
Rédaction et relecture : Mmes QUENDEZ, F. POTEL, MM AMET, BOUGON, A. POTEL, RICHARDOT

Tous les conseillers étaient présents. Huit habitants se sont déplacés pour assister au conseil.

#### **1/ USEDA (Syndicat électricité).**

Les conseillers ont demandé à voir les modifications des statuts pour se prononcer.  
Décision à la prochaine réunion.

#### **2/ Encaissement de chèques**

A l'unanimité, le conseil approuve l'encaissement du chèque de l'assurance concernant le dommage lié à l'effraction de la porte du garage, qui a été refaite. La loi impose cette procédure pour permettre au percepteur d'effectuer l'opération bancaire.

#### **3/ Convention avec la DDE**

Le renouvellement de la convention (aide technique/suivi de projet) entre la commune et la DDE est accepté par le conseil.

#### **4/ Devis de réfection de la porte de l'église.**

Pour repeindre les deux côtés de la porte de l'église, un devis a été soumis au conseil. Avant de donner son accord, sachant que la commune prend la totalité de la somme à sa charge, il a été demandé au moins un autre devis.

#### **5/ Syndicat de gestion du bassin versant Ourcq.**

Il nous a été demandé d'adhérer à ce syndicat qui doit entretenir les rus se déversant dans l'Ourcq. Nous serions responsables de 29 Kms de rives (2 côtés) pour un montant d'environ 1.500 €/par an. Jusqu'à maintenant les riverains (la plupart agriculteurs) s'en sont occupés. A l'unanimité le conseil a refusé cette adhésion et cette dépense qu'il pense injustifiée.

#### **6/ Travaux de la rue du Gué.**

Le syndicat des eaux a choisi la Sté TPA de LAON pour refaire la canalisation d'arrivée d'eau sur toute la longueur de la rue du Gué. Elle va retirer les arrivées en plomb des particuliers et installer des compteurs extérieurs pour ceux qui ont des compteurs dans les maisons. Pour la réfection des trottoirs, de l'entrée du village au lavoir (environ 150 mètres), la commune a retenu la Sté GENARD comme moins disant (moins cher), après l'appel d'offre auprès de 5 Sociétés. Le début des travaux va dépendre de la disponibilité de la DDE qui va refaire le revêtement de la rue à l'issue de ces réfections, ceci pour enchaîner harmonieusement les travaux. Le premier trimestre 2008 semble le plus probable.

#### **7/ Fêtes de fin d'année.**

Le sapin, qui se dressera sur la place comme chaque année, est commandé.

Pour les jouets des 67 enfants de moins de 10 ans, le conseil a accordé le même budget qu'en 2006. Un groupe de mamans bénévoles s'occupe de cette lourde tâche.

Le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 16 décembre à 17 heures dans l'église de Chézy et la distribution des jouets, ensuite, dans la salle communale.

#### **8/ Divers.**

- Problèmes à suivre (et à traiter probablement par la nouvelle équipe municipale).
  - 1/ Il faut trouver une solution pour le stockage des déchets de la commune (balayage, coupes, etc.) mais dès maintenant nettoyer le terrain de cross (en bas du village).
  - 2/ Investir dans les décorations de Noël pour le village.
  - 3/ Étudier la nécessité de repenser le POS (Plan d'Occupation des Sols), avec la DDE.
- Lancement de l'enquête publique pour la vente de parcelles communales en janvier 2008 avec M. **Bougon** comme commissaire enquêteur désigné par le conseil du 19 juin.
- Le fil du téléphone qui pend dans la rue "aux lieux" n'est toujours pas remis en place, malgré de nombreux appels à France Télécom et un déplacement de leur technicien.
- Attente du permis de construire pour les éoliennes.
- Le point sur l'assainissement a été abordé: voir encadré sur la page suivante.
  
- **Prochaine réunion du Conseil le 15 janvier 2008.**

## ASSAINISSEMENT



Nous avons tous reçu un courrier de VEOLIA concernant le contrôle de nos installations d'assainissement.

Une réunion pour débattre de ce problème a été organisée par M. QUENDEZ, habitant de Chézy, le samedi 24 novembre. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour exprimer leur étonnement et le rejet de cette procédure, sachant qu'il avait été décidé d'un traitement **collectif** de l'assainissement dans le village.

A l'issue de cette réunion, une association est créée et nommée "ACDC". Elle vous tiendra au courant de ses activités et vous fera part de ses initiatives.

### Suite du Conseil Municipal sur l'assainissement à Chézy.

A la fin du conseil du 27 novembre 2007, de nombreuses questions ont été posées au maire, M. POTELE, ainsi qu'aux conseillers. Nous rappelons ici quelques réponses, mais nous développerons plus longuement les problèmes soulevés dans les semaines qui viennent et vous tiendrons au courant des démarches et décisions qui seront prises. M. Potel a exposé:

1. La commune est seule responsable de l'assainissement
2. Le maire est le seul officier de police habilité à procéder à des mises en demeure.
3. VEOLIA est seulement un prestataire, choisi par la CCOC, pour effectuer les contrôles.
4. Le zonage effectué à Chézy qui concluait à du "collectif" reste inchangé, sauf les écarts.
5. Pour que l'Agence de Bassin prenne en compte notre dossier de subvention, il faut comme 1ère condition que le SPANC, rendu nécessaire par la loi, soit en place et qu'il ait établi son diagnostic.

Un débat animé s'est installé. Malgré la décision du Conseil Municipal de décembre 2003 qui optait pour un projet collectif, M. Potel est convaincu que le non-collectif est maintenant la meilleure solution pour la commune. Pour vérifier cette idée, le Conseil décide:

1. Que MM Amet et Bougon assisteront M. Potel lors des rencontres entre la CCOC et Véolia.
2. Qu'une commission sera mise en place et chargée de s'informer auprès des fabricants d'installations et des organismes publiques qui pourraient financer le projet. Elle rendra compte de ses travaux au Conseil.

Elle sera composée de membres du conseil et de l'association « ACDC ». La première réunion aura lieu le 11 décembre à 18h30 à la mairie.

### Le 11 Novembre 2007



Une petite poignée de citoyens ont honoré ce 11 novembre 2007 les morts pour la France du village de Chézy.

C'est un moment de souvenir et de recueillement pour rappeler le prix terrible payé par ces familles qui ont perdu un être cher.

**La génération qui monte .....**

Il est temps pour Rudy d'enfiler ses protections ainsi que ses gants, et c'est reparti pour une nouvelle année de boxe américaine.

Après une défaite en juin dernier lors des championnats de France à côté d'Auxerre où il a dû céder son titre de champion de France à un de ses adversaires, Rudy se prépare pour une nouvelle année, bien décidé à ne pas passer à côté du titre de champion de France cette fois-ci. Nous l'encourageons dans ce sens.

*Si vous aussi vous connaissez des champions, intellectuels ou sportifs, dites nous-le.*



La Brocante du dimanche 30 septembre a été un succès, avec le soleil en prime. Merci à la compagnie d'Arc de Chézy qui a organisé et animé cette journée.

**LE PORT AUX PERCHES****Sortie champêtre du CCAS  
le 2 octobre 2007.**

Une sortie sympathique, pas trop loin avec du co-voiturage pour aller manger sur la péniche de Port aux Perches. Bien sûr, la plupart des anciens connaissaient ces bords de l'Ourcq, mais on ne s'en lasse pas et une animation agréable a permis à beaucoup de retrouver et de chanter des airs connus de tous.

**Fête communale :  
du 08 au 10/09/07.**

De l'avis de tous, le feu d'artifice du samedi 8 septembre 2007 à 21h30, a été exceptionnel, avec un public nombreux et enthousiaste. Nous en remercions les "Artificiers Picards" qui ont tiré ce feu sur le terrain de sport, en y ajoutant quelques bombes en remerciement de les avoir choisis plusieurs années de suite.

Ce feu est payé sur les émoluments d'un élu.

La fête communale et ses attractions foraines ont pâti d'une certaine désaffection malgré un week-end ensoleillé et une buvette tenue par les archers. Seuls les tours gratuits du lundi, offerts par des élus, ont eu un succès évident.

**Mardi 11 décembre.**

Le repas de fin d'année des anciens de Chézy se déroulera dans la salle communale à midi le 11/12/07.

Il sera suivi, pour ceux qui le désirent, de jeux de sociétés.

**Spectacle de Noël : dimanche 16 décembre à 17h.**

Venez nombreux entourer les enfants pendant le spectacle de Noël "Miroir, miroir" offert par la commune. C'est un moment particulier de joie et de participation aux fêtes de fin d'année pour le village.

Le spectacle se déroule dans l'église et pour certains ce sera aussi le moyen de découvrir notre monument historique, pas toujours accessible.

C'est un spectacle familial, sélectionné par la ville de Paris pour le prix "jeunes talents 2007".

**Bibliothèque ouverte les SAMEDIS de 15h à 16h,  
et les MERCREDIS de 16h à 17h30.**

**Mercredi 12 décembre 2007, de 13 h 30 à 17 h**, tous les enfants sont invités à la Salle Communale pour la fabrication de **Décorations de Noël** et un goûter préparé par les animatrices.  
*Les moins de 6 ans seront accompagnés par un parent ou un grand d'au moins 12 ans.*